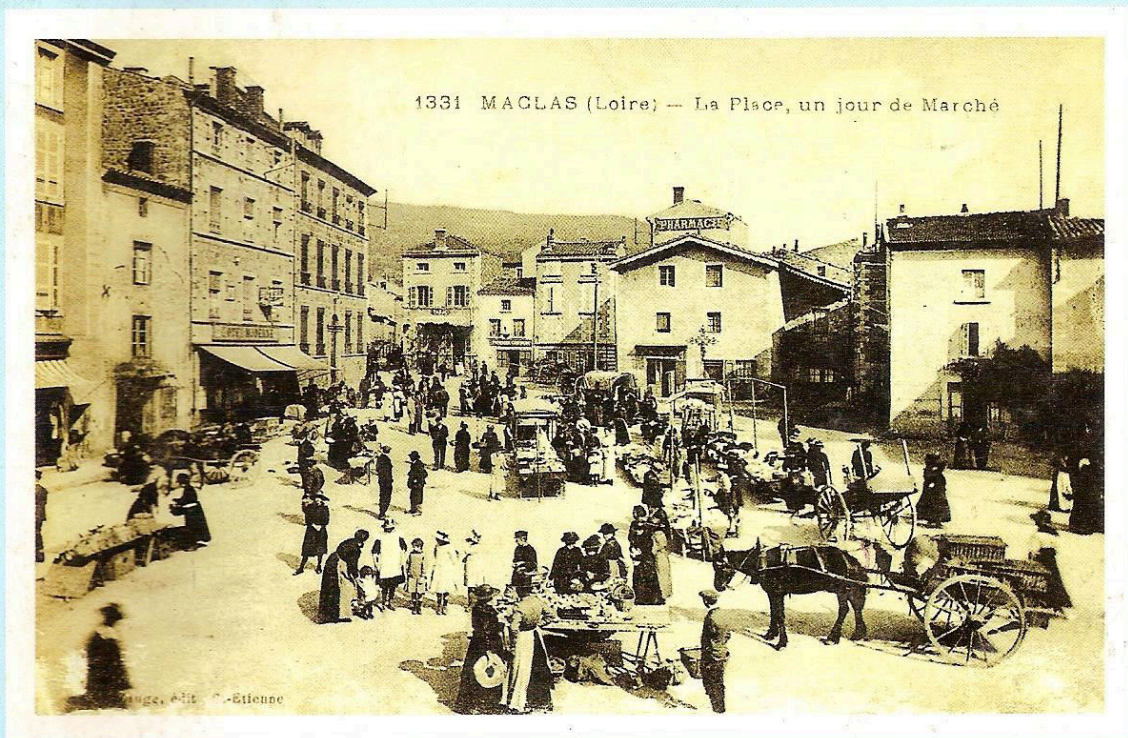


**L
E
M
A
C
L
A
I
R
E**

- HIER -



- AUJOURD'HUI -



**D
E
C
E
M
B
R
E

9
6**

Décembre 1996 - N° 31

SOMMAIRE

- ◇ Sommaire - Page 1
- ◇ Le Mot du Maire - Page 2 - 3
- ◇ Etat-Civil - Page 4
- ◇ Calendrier Comité des Fêtes - Page 5
- ◇ Comité des fêtes - Page 6 - 7
- ◇ Mémento - Page 8
- ◇ Association Familiale Rurale- Page 9
- ◇ Association des Déportés - Page 10 - 11
- ◇ Ecole Privée Mixte - Page 12 - 13
- ◇ Sur la route de l'an 2000 - Page 14 - 15
- ◇ UFOLEP / USEP - Page 16 - 17 - 18
- ◇ Sentiers en boucle - Page 19 - 20 - 21 - 22
- ◇ Moto-Club - Page 23
- ◇ Le Marché de Maclas - Page 24 - 25
- ◇ Sapeurs-Pompiers - Page 26 - 27
- ◇ Société Musicale - Page 28 - 29
- ◇ Club Soleil d'Automne - Page 30
- ◇ Bibliothèque - Page 31
- ◇ A Bicyclette - Page 32
- ◇ Football Club - Page 33
- ◇ Handball Club du Pilat - Page 34 -35
- ◇ Tennis Club de Maclas - Page 36 - 37
- ◇ Ski Club de Maclas - Page 38 - 39
- ◇ L.V.T "Le Pilat" - Page 40

LE MOT DU MAIRE

En conclusion de mon propos du précédent Maclaire, j'émettais le voeu que l'activité industrielle que nous avons la chance de posséder, puisse se maintenir. C'était prémonitoire car, dès fin juillet, les informations les plus alarmistes circulèrent au sujet de la restructuration du groupe DMC. Certes, tout n'est pas réglé, mais nous pouvons dire que grâce à l'importance de l'unité, le site de Maclas devrait être préservé.

Cette alerte conforte notre projet d'installation dans un cadre intercommunal avec Véranne (SIDECE) d'une unité de stockage d'archives, qui a terme débouchera sur la création de onze emplois. Nous souhaitons bonne réussite à Monsieur Paume, qui a eu le courage et l'audace de se lancer en pleine crise économique.

Après ce volet économique, je voudrais aborder maintenant les projets qui sont en cours de réalisation ou à l'étude.

Tout d'abord la création d'un second court de tennis, suite à la demande du club qui a mis en place une école ouverte aux jeunes, gage de pérennité. Félicitations aux responsables qui ont fait renaître cette activité.

Restons dans le domaine sportif pour signaler que nous ne perdons pas de vue, l'extension du complexe sportif qui permettra un meilleur déroulement des différentes compétitions de football.

Nous avons engagé une réflexion sur la destination des différents bâtiments communaux vacants.

Tout d'abord l'ancienne Maison des Docteurs pourrait dans sa partie rez de chaussée prendre une orientation sociale et paramédicale, les étages se transformant en logements locatifs.

Quant au local de Gambadon qui a abrité en son temps le premier corps de sapeurs-pompiers et la société musicale, nous espérons que grâce au Contrat de Pays, et à son aide financière, nous puissions redonner vie à ce bâtiment riche en souvenirs.

Restons dans le domaine de l'habitat, pour signaler le succès encourageant de l'opération façades, initiée par la commune qui apporte une subvention plafonnée à 5 000 francs. En cette fin d'année, c'est près de dix projets qui auront été réalisés, et qui en outre auront soutenu l'activité de nos artisans.

Une étude globale est en cours pour améliorer l'esthétique de l'habitat du Centre-Bourg. Ce projet sera présenté aux propriétaires concernés, nous espérons vivement leur adhésion à cette initiative communale.

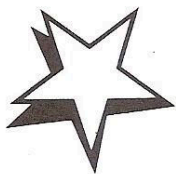
En ce qui concerne les programmes 1997, rappelons que nous avons présenté, en demande de subventions auprès du Conseil Général, les projets suivants:

- ◇ Dans le quartier des Brotteaux ⇒ mise en place d'un réseau séparatif (eaux pluviales, eaux usées) - suppression de poteaux EDF et réfection des trottoirs en béton désactivé.
- ◇ Route de Lupé (hors agglomération) ⇒ enfouissement des réseaux secs et création d'un trottoir.
A noter que ces deux projets sont liés à la réfection de la R.D 503. La direction de la voirie départementale a été saisie.
- ◇ Route de Véranne ⇒ réalisation d'un réseau séparatif, remplacement de la canalisation d'eau potable, enfouissement des réseaux secs et poursuite des trottoirs jusqu'à la Résidence, pour sécuriser les personnes âgées.
- ◇ Quant au programme voirie 1997, il prendra en compte prioritairement la route de Véranne (VC 3) ainsi que d'autres tronçons qui seront arrêtés par la commission des chemins.

Si tous ces projets se réalisent en 1997, nous pourrions dire, que nous avons fait un grand pas dans la rénovation des réseaux et de la voirie.

En marge de tous ces projets, je voudrais souligner le rajeunissement du Comité des Fêtes qui prépare d'ores et déjà les festivités de l'an prochain, et coup de chapeau à René Dupuis qui a passé la main après quatorze ans de présidence et Bonne réussite à son successeur, Nicolas Robert.

En cette période de l'année, je ne voudrais pas terminer mon propos sans vous souhaiter au nom du Conseil Municipal *une Bonne et Heureuse Année 1997.*



Le Maire,
Jean JUTHIER.



Etat-Civil
2ème semestre 1996

Décès

Ils nous ont quitté ce deuxième semestre

Joannès Louis SAUVIGNET	Le 17 août 1996	à Roussillon
Marie PERRIN veuve BAJARD	Le 4 septembre 1996	à Pélussin
Marie VALLOT veuve OASSEL	Le 3 octobre 1996	à Annonay
Martin KLEIN	Le 29 octobre 1996	à Condrieu
Aimé CAMET	Le 28 novembre 1996	à Annonay

Naissance

Ils sont entrés dans la vie

Lucile DESGRAND	21 juillet 1996	à Annonay
Simon Gérard Frédéric DUCURTIL	24 septembre 1996	à Vienne
Louis Francis CHAZOTTE	28 octobre 1996	à Pierre-Bénite
Laura Emmanuelle MOUSSET	7 novembre 1996	à Roussillon
Thibaud Charles Paul SERVE	28 novembre 1996	à Sainte Colombe

Mariage

Ils se sont unis

Isabelle COSTECHAREYRE et Patrick DELAY	le 27 juillet 1996
Chantal MATHEVET et Gilles MANSON	le 5 août 1996
Béatrice RABY et Dominique MOUTOT	le 10 août 1996
Florence CLOZEL et Vincent CAILLE	le 17 août 1996
Catherine ALVARO et Marcel NIEF	le 31 août 1996



CALENDRIER COMITÉ DES FÊTES

Dimanche 12 janvier	Belote des Pompiers
Dimanche 26 janvier	Loto Sou des Ecoles
Samedi 1er février	Soirée Football
Dimanche 9 février	Théâtre de Charnas
Mardi 11 février	Mardi-Gras
Samedi 22 février	Théâtre des anciens
Dimanche 23 février	Belote FNACA
Samedi 1er mars	Soirée familiale de la Musique
Samedi 8 mars	Choucroute paroissiale
Samedi 15 mars	Choucroute football
Samedi 22 mars	Soirée familiale O.G.E.C
Samedi 5 avril	Concert Ecole de Musique
Samedi 12 avril	Soirée familiale Handball
Samedi 19 avril	Concert Société Musicale
Samedi 20 avril	Tournoi de Foot
Dimanche 27 avril	Concours de pêche
Samedi 3 et Dimanche 4 mai	Ball Trap Groupement de Chasse
Lundi 19 mai	Tournoi de foot Pompiers
Samedi 31 mai	Tournoi de football et Spectacle Gymnastique
Samedi 7 juin	Fête Ecole de la Musique
Samedi 14 et Dimanche 15 juin	Ball trap Société de Chasse
Dimanche 15 juin	Foot-Bal moins de 15 ans
Samedi 21 juin	Fête de l'Ecole Publique
Dimanche 29 juin	Kermesse de l'Ecole Privée
Lundi 14 juillet	Pétanque FNACA
Samedi 26 juillet	Pétanque des commerçants et artisans



COMITÉ DES FÊTES

Créé en 1956, le Comité des Fêtes de Maclas vient d'atteindre ses quarante années d'existence.

Depuis quelques semaines, il vient de se renouveler avec l'entrée au Conseil d'Administration d'une équipe, majoritairement, jeune et particulièrement motivée pour, d'une part, être à l'écoute des vingt-deux associations adhérentes et, d'autre part, apporter des idées nouvelles quant à l'animation globale du village.

René Dupuis, depuis déjà longtemps, sollicitait son remplacement à la tête du Comité des Fêtes. Chacun connaissait son dévouement et toutes les heures qu'il consacrait aux uns et aux autres.

Aussi, les candidats à la succession ne se pressaient pas "au portillon".

Et puis, un jour, il a fallu se rendre à l'évidence, René Dupuis avait bel et bien décidé de quitter le Comité des Fêtes au sein duquel il représentait la municipalité.

Au cours d'une récente assemblée générale présidée par le Maire de la Commune, chaque association était invitée à faire part de ses souhaits et de ses idées pour un Comité de Fêtes renouvelé...

Un vote à bulletin secret permit d'élire un jeune président : Nicolas Robert et quelques jours plus tard, le bureau désigné par l'Assemblée Générale prenait en charge les différentes responsabilités inhérentes à une association.

Une nouvelle page de la vie associative locale se tourne. L'avenir du Comité des Fêtes est entre les mains d'une équipe et bien sur, entre les mains de toutes les associations qui le composent.

Un certain nombre d'idées ont été avancées. On s'orienterait vers des animations estivales hebdomadaires assurées soit par des talents locaux, soit par des groupes régionaux (musique, théâtre, danses...)

La nouvelle place de la mairie et l'espace public sont des lieux conviviaux appréciés de la population. Ils sont à même de servir de cadre à des manifestations culturelles ou tout simplement à des soirées de détente à définir ensemble.

Le village de Maclas n'a pas la chance de pouvoir miser sur un patrimoine exceptionnel comme Mallevall, mais par contre, sa situation géographique, ses équipements communaux, son espace réservé au stationnement des véhicules sont des atouts importants. Si l'on ajoute le dynamisme des associations, on peut réaliser de belles manifestations populaires.

Sous une nouvelle formule, la fête du Lac, qui a fait les beaux jours du Comité des Fêtes devrait renaître.

La fête inter-sociétés qui connut, par le passé, un réel succès pourrait être à nouveau organisée. Fête, avant tout, conviviale qui permet de tisser des liens d'amitié entre toutes les associations.

Il y a donc du "pain sur la planche" pour chacun. Toutes les "bonnes volontés" seront les bienvenues.

Le nouveau Conseil d'Administration a proposé un nouveau règlement concernant l'utilisation de la salle des fêtes.

Chaque association voudra bien s'y conformer afin que les manifestations inscrites au calendrier annuel puissent s'y dérouler en toute sécurité et selon des réservations de matériel à horaire bien précis.

René Dupuis a été, durant des années, "l'homme à tout faire" du Comité des Fêtes. Il était à la disposition des responsables d'association à toute heure de la journée et de la soirée.. Aucune personne ne peut accepter une telle disponibilité.

C'est pourquoi, Nicolas Robert, le nouveau président compte sur une coopération de tous pour appliquer et faire appliquer les nouvelles dispositions admises par toutes les associations.

Enfin, chacun peut remercier René pour tout ce qu'il a réalisé au sein du Comité des Fêtes et pour tout un bénévolat qui s'est répandu sur l'ensemble des associations maclaires.

Pierre Juthier



Le nouveau Bureau

Président : Nicolas Robert
Vice-Président : Stéphane Ménétieux
Secrétaire : Hélène Lemasson
Secrétaire adjointe : Laétitia Montes
Trésorier : Raphaël Vallot
Trésorier adjoint : Pierre Juthier
Membres : Pierre Arnaud, Michel Parret



Mémento

Carte Nationale d'Identité

- ☞ Extrait d'acte de naissance (obtention à la mairie du lieu de naissance)
- ☞ Deux justificatifs de domicile
- ☞ Un timbre fiscal de 150 francs
- ☞ Deux photographies non coupées et non séparées
- ☞ Le formulaire de demande à retirer en mairie
- ☞ Si la demande est faite pour un mineur, autorisation parentale

La présence de la personne effectuant la demande est obligatoire au moment du dépôt du dossier.

Passeport

- ☞ Carte nationale d'identité en cours ou acte de naissance
- ☞ Deux photographies
- ☞ Un timbre à 350 francs
- ☞ Si demande faite par un mineur, autorisation parentale
- ☞ le cas échéant, passeport périmé

Carte grise

Véhicule d'occasion

- ☞ Demande d'immatriculation
- ☞ Certificat de cession
- ☞ Carte grise barrée
- ☞ Preuve du contrôle technique si véhicule de plus de quatre ans
- ☞ Certificat de non gage
- ☞ Un original de justificatif de domicile
- ☞ Pièce d'identité
- ☞ Chèque libellé à l'ordre du régisseur des recettes
- ☞ Enveloppe affranchie au tarif R2 des plis recommandés

Changement d'adresse

Mêmes documents à fournir exception faite du chèque et du certificat de cession

Autorisation de sortie de territoire

- ☞ Carte d'identité du mineur
- ☞ Livret de famille

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Service Aide Ménagère

- ◇ Vous êtes à la retraite.
- ◇ Vous ne pouvez plus faire face seul aux tâches ménagères.
- ◇ Vous refusez de quitter votre maison.
- ◇ Vous recherchez une présence amicale.

L'Association Familiale Rurale peut vous aider à résoudre tous ces problèmes. Pour cela, il vous suffit pour la commune de Maclas de prendre contact avec Nicole Chardon au 04.74.87.35.92 qui constituera avec vous un dossier.

Votre participation financière est calculée selon votre caisse de retraite à laquelle vous appartenez et selon vos revenus (y compris revenus mobiliers et fonciers).

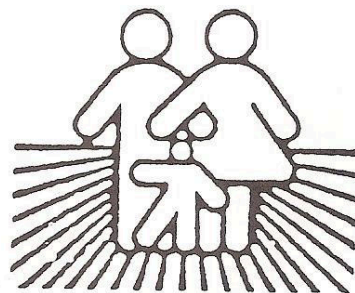
Si votre dossier est accepté, une aide ménagère recrutée pour ses compétences et ses qualités humaines se rendra chez vous une ou plusieurs heures par semaine selon vos besoins. Elle pourra effectuer les travaux ménagers quotidiens, les courses etc... et elle sera aussi une présence discrète à l'écoute de vos difficultés ou de vos besoins.

Si vos revenus sont trop importants ou si vous n'êtes pas encore à la retraite mais que vous êtes handicapés, nous vous proposons aussi le service mandataire. Vous êtes alors directement employeur de l'aide ménagère mais l'Association se charge de toute la partie administrative. A partir de 70 ans ou en cas d'invalidité, vous serez exonéré des charges sociales.

D'autre part, tous ces frais engagés pour vous faire aider à domicile sont déductibles de votre revenu imposable.

N'hésitez pas. Renseignez-vous !

famille rurale



VICTIMES ET RESCAPES DES CAMPS NAZIS DU
TRAVAIL FORCE - LOIRE ET HAUTE LOIRE

Section du canton Pélussin/ Maclas

Les anciens D.T de la section de Maclas/Pélussin ont au cours de l'année 1996 pris part aux différentes manifestations concernant leur catégorie de victimes de guerre.

En avril une délégation d'une quarantaine de personnes, participaient au congrès de l'association qui se déroulait à Roanne.

En mai deux membres de la section locale, également membres du Comité Directeur de l'association Loire/Haute-Loire, représentaient celle-ci au congrès de la Fédération Nationale qui se tenait à Lille.

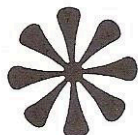
Un voyage d'une semaine au Pays Basque, une journée pour échanger les photos et les souvenirs, avec un trajet par le train de La Mure, venaient apporter la note de gaieté et de détente nécessaire au bon fonctionnement de toute association.

Un rappel de l'épreuve subie par ces septuagénaires à l'époque de leurs vingt ans a fait l'objet d'une campagne de presse à l'occasion du cinquantième anniversaire de la condamnation et exécution de celui qui fut un des principaux artisans de ce crime. Ci-joint la motion parue dans la presse.

Notre collègue et ami Louis Sauvignet, ancien prisonnier de guerre, n'est plus...
Notre association se joint à la peine de tous et adresse à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille ses très sincères condoléances.

le secrétaire départemental

M.Cheval



VICTIMES ET RESCAPES DES CAMPS NAZIS DU
TRAVAIL FORCE - LOIRE ET HAUTE LOIRE

CINQUANTE ANS APRES!

Le seize octobre 1946, en exécution du verdict du Tribunal Militaire International de Nuremberg, le Gauleiter Fritz SAUCKEL était pendu haut et court.

Parmi les grands criminels de guerre nazis, SAUCKEL avait été condamné sous le double chef d'accusation de « crime de guerre, crime contre l'humanité pour avoir organisé la Déportation massive, en vue du Travail Obligatoire de plus de cinq millions d'êtres humains », disent les attendus.

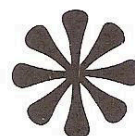
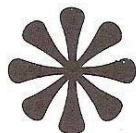
Cinq millions, dont 60.000 Français, livrés à l'ennemi par le gouvernement de VICHY, suite aux actes dits lois des 4 septembre 1942, 16 février 1943 (S.T.O) et 1er février 1944.

Soixante mille de nos compatriotes périrent là-bas, dont 15.000 pendus, fusillés ou décapités. A ces 600.000, le gouvernement du Général de GAULLE et le parlement de la Libération attribuèrent la mention « **Morts pour la France** ».

C'est en leur mémoire que la Fédération nationale des Victimes et Rescapés des Camps nazis du Travail Forcé et ses associations continuent de réclamer du Parlement un débat public sur les propositions de loi favorables à '**Victimes de la Déportation du Travail**'.

Un nom que la Résistance, les accords de Londres de 1945, les magistrats de Nuremberg et de la Haute Cour de Justice lors des procès de PETAIN et LAVAL, ainsi que le gouvernement de la Libération dans ses décrets, ont toujours appliqué à l'épreuve vécue, sous la contrainte et la menace, par cette jeunesse aujourd'hui septuagénaire.

En ce 50ème anniversaire de l'exécution de SAUCKEL, les survivants ont tenu à la rappeler.



ECOLE PRIVÉE MIXTE

Bureau de l'OGEC

Présidente : Marie-Agnès Fiasson

Vice-Président : Hervé Serve

Trésorières : Nicole Cellard et Marie Reine Teyssier

Membres : Jean-Yves Barou, Jean-Pascal Gonzales, Christian Marthouret, Brigitte Payen, Jean-Pierre Limone, Marie Noëlle Reure.

Travaux réalisés en 1995-1996

- ◇ Elargissement du couloir et installation d'un nouveau plancher, réfection du bureau de la directrice au 1er étage
- ◇ Installation de rayonnages dans la salle de rangement
- ◇ Ragraéage et pose de lino dans le couloir et la cuisine.

Travaux prévus en 1996-1997

- ◇ Peinture du couloir de l'étage et du portail
- ◇ Installation de rayonnages : salle OGEC-APEL, bibliothèque, classe CM.
- ◇ Réfection du toit de la petite cabane située dans le coin de la cour.
- ◇ Changement de deux portes (ouverture sur l'extérieur)

Il est envisagé d'entreprendre la réfection du préau ainsi que la rénovation des toilettes extérieures.

Bureau de l'APEL

Présidente : Jacqueline Dupinay

Vice-Présidente : Pierrette Dupinay

Trésorière : Valérie Vignal

Secrétaire : Hélène Le Masson

Membres : Catherine Grosjean, Marie-Christine Chatagnon, Catherine Laffay, Pascal Olzewski, Anne Boursier, Pascale Béraud

Manifestation en 1996

- * 20 février : Carnaval
- * 29 mars : Bol de riz en faveur des "restos du coeur"
- * 31 mai : Tirage de la tombola annuelle
- * 30 juin : Kermesse de fin d'année. Les enfants ont présenté un spectacle sur "les Pays du Monde". Le soleil était présent et l'Après-midi se terminait par le traditionnel repas.
- * 24 novembre : Concours de belote qui rassemblait 40 doublettes

Prévisions 1997

- * Samedi 22 mars : Soirée familiale animée par un spectacle "des fantaisistes"
- * Dimanche 29 juin : Kermesse
- * Au cours du 2ème trimestre 1997 : Tombola

Corps enseignant

Directrice + Classe CM1 - CM2 : Françoise Payant

Classe CE2 : Gisèle Lombard

Classe CP-CE1 : Marie-Christine Chatagnon

Classe MS - GS : Nathalie Defour

Classe P.S : Emmanuelle Blanchard

L'initiation à l'anglais est assurée par Martine Chapas
Pierre Fargeot enseigne la musique.

Echange scolaire

La classe de CM1-CM2 correspond avec une classe de Saint Didier sur Rivier (Rhône). Les enfants de Maclas iront passer une journée à Saint Didier et vice-versa. Un accueil dans la famille aura lieu.

Activités diverses

Les classes de CE2 et CM assisteront à trois représentations dans le cadre d'un abonnement avec le Parc du Pilat.

Un spectacle de Magie a été présenté aux enfants lors de l'arbre de Noël le 17 décembre.

Classe de découverte

En avril 1997, la classe des CM partira une semaine en Camargue.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs voeux pour l'année 1997.

Les bureaux OGEC - APEL
Le Corps enseignant

SUR LA ROUTE DE L'AN 2000....

Une nouvelle année scolaire a débuté. Avec elle, le sou des écoles laïques a redémarré ses activités. Cinq membres du CA dont le Président Guy Verrier ont été renouvelés. Voici la composition du nouveau bureau élu le 18 octobre 1996.

Présidente : Anne-Marie Archambault
Vice-Présidente : Laëtitia Montes
Secrétaire : Annie Chauvet
Secrétaire Adjointe : Eliane Marthouret
Trésorier : Georges Bourgier
Trésorière adjointe : Malika Benammour

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres parents d'élèves :
Mmes Mireille Battandier, Christiane Masini, Béatrice Regeffe, Caroline Roux.

Nous remercions chaleureusement ceux qui nous quittent et qui ont donné de leur temps au Sou.

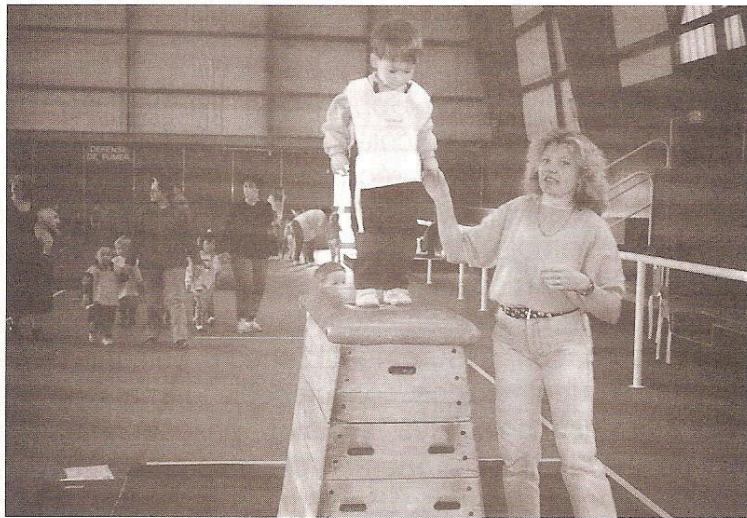
Notre nouvelle équipe est toujours aussi motivée pour maintenir le bon fonctionnement de cette association qui depuis 1888 oeuvre pour la démocratie par l'éducation et la culture.

Cette année encore le Sou proposera des festivités et rencontres dans le but, en plus des cotisations, d'avoir un maximum de moyens financiers afin de poursuivre cette noble tâche sur le chemin du troisième millénaire.

Nous avons fait parvenir à toutes les familles, loin d'être toutes représentées à notre assemblée générale, le détail des dépenses réalisées au bénéfice de chaque élève dans les différents domaines : culturel, aide pédagogique, bibliothèque, cinéma, sorties, fête de Noël, association USEP. Cette somme de 361 francs par enfant est significative de l'effort réalisé au bénéfice de tous les élèves lors des activités scolaires et périscolaires.

Au Sou, nous sommes attachés à la liberté et la laïcité, nous espérons qu'un maximum de Maclaires nous soutiendra cette année encore lors de nos manifestations.

Sur le plan sportif, nos sections USEP et UFOLEP s'étoffent de plus en plus. Les jeunes usèpiens ont débuté leurs rencontres (jeux sportifs à Maclas pour le cycle 3, athlétisme à Chavanay pour le cycle 2 et randonnée pédestre pour le cycle 1)



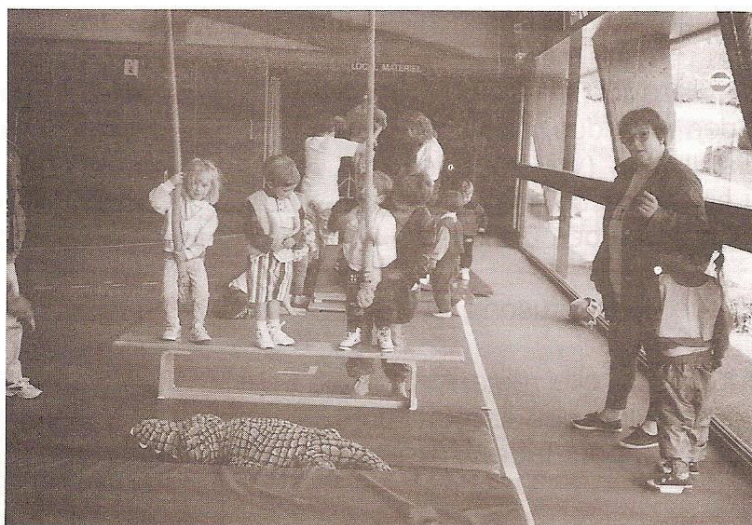
Les korfbaleurs du Pilat ont rencontré les champions de France de Bonson en coupe stoller (défaite 18 à 6) et remporté le deuxième tournoi promotion à Andrézieux - Bouthéon. Le troisième rallye de la Pomme malgré le froid a encore remporté un bon succès avec 220 participants dont 65 vétérinaires.

Tous les élèves de l'école ont pu découvrir la danse contemporaine grâce à la compagnie "Temps Présent" qui s'est produite avec brio à la salle des fêtes le 7 novembre.

Dés les vacances de Noël, les enfants vous proposeront les cartes de notre loto annuel qui se déroulera le dimanche 26 janvier 1997. Merci de l'accueil que vous leur réserverez. Mais auparavant, rendez-vous a été pris avec le Père Noël le 20 décembre à 19 heures à la salle des fêtes,.... Le clown Anatole a amusé petits et grands.

Pour le Conseil d'Administration

La Vice-Présidente
Laëtitia Montès



UFOLEP/USEP : "UNE AUTRE IDEE DU SPORT"

"Y a-t-il une façon laïque de faire du sport ?"

Avec ses sections USEP (Union Sportive du Premier degré) pour les enfants depuis 1965 et USEM (Ufolep Sou des Ecoles laïques de Maclas) fondée en 1981 pour les adultes, le Sou des Ecoles a toujours répondu par l'affirmative même si, à première vue, la question peut paraître saugrenue. En effet pour courir, taper dans un ballon ou appuyer sur les pédales, il semble bien que "la politique", comme disent certains qui "n'en font pas", n'ait rien à voir là-dedans.

S'il s'agit de "politique politicienne" ou de prise en compte dans le sport des opinions ou croyances de chacun, assurément d'accord puisque le premier principe de la Laïcité est le respect scrupuleux des consciences. Jamais ne sera écarté de nos rangs quelqu'un pour des raisons raciales, sociales, philosophiques ou religieuses... à moins que lui-même ne développe des thèmes d'exclusion à l'encontre des autres. Je pense d'ailleurs que la diversité de nos Sociétaires en est aujourd'hui la meilleure preuve.

Mais si "politique" prend son sens premier de vie au sein "de la cité", donc des relations entre les Hommes, alors il est bien évident que dans le sport aussi, il ya bien différentes façons de se comporter. Trop de dérives dans le sport professionnel mais aussi malheureusement de plus en plus souvent dans le sport amateur, sont là pour en attester.

Pour être tout à fait compris, j'illustrerai ces propos de quelques exemples concrets : en sports collectifs, si l'objectif de tout jeu est bien de gagner, pour nous ce ne sera pas à n'importe quel prix mais bien en respectant les règles, l'adversaire (pas l'ennemi !), l'arbitre, ses propres partenaires.

Que penser d'un club où les "supporters" insultent l'équipe visiteuse, vont parfois jusqu'à frapper l'arbitre, (cause essentielle de la défaite de leurs favoris bien-sûr !), où les joueurs n'hésitent pas à tricher en risquant de blesser l'opposant ou simplement en pratiquant "l'anti-jeu", où les moins doués restent éternellement sur le banc des remplaçants ?

Que penser de ce cyclotouriste qui, bien que randonnée en groupe, ne s'occupe que d'être le premier en haut des côtes sans s'inquiéter une seule fois de ce qui peut bien se passer à l'arrière ?

Tout, sauf du bien, au Sou des Ecoles Laïques.

A l'UFOLEP, le sport n'est qu'un MOYEN au service de l'épanouissement physique et moral des individus, pas une FIN en soi, le résultat justifiant alors tous les moyens, fussent-ils illicites (voir tous les "coups défendus", le dopage, les matches achetés, certes au niveau de ce que l'on persiste à appeler "l'élite", mais dont l'exemple finit toujours par avoir des répercussions au niveau des jeunes en particulier).

Est-ce à dire que nous refusons toute compétition ?

Certainement pas, si elle reste AMICALE, FORMATRICE et DESINTERESSEE. Nous pensons en particulier que l'argent finit par tout gangrener et que les "primes" diverses (aux vainqueurs, pour faire venir une "vedette", pour "appâter" un maximum de

participants) sont à bannir. Par contre, se confronter à soi-même et aux autres dans le respect, demeure un réel moyen d'éducation et une source de grand plaisir. Si je parviens à repousser mes limites, en respectant mon corps et les règles du jeu, je forge ma volonté et je suis content "d'y être arrivé". Parvenir au sommet du col, résister ou vaincre une équipe a priori plus forte, procurent des moments d'authentique bonheur, surtout si après l'effort, vient le réconfort du repas pris en commun à l'étape ou de la célèbre "troisième mi-temps".

Mais suffit-il d'être licencié dans un Club UFOLEP pour trouver un tel état d'esprit dit justement "sportif" ?

Sûrement pas, car d'abord je l'ai rencontré ailleurs, et ensuite les "dérapages" n'épargnent personne, les Hommes ayant tous leurs faiblesses (sans démagogie, les femmes un peu moins souvent que les hommes d'ailleurs et les jeunes enfants encore moins souvent ce qui prouve bien que l'éducation joue en ce domaine aussi un rôle fondamental). Que personne ne soit parfait est donc naturel, voire rassurant. Ce qui l'est moins, c'est que les dirigeants, les éducateurs ne réagissent pas lorsque se produisent ces "dérapages"; et ce qui est tout à fait condamnable c'est de voir certains "pseudo-éducateurs" encourager d'autres dérapages plus graves encore. Ecoutez bien ce qui se crie autour de certains stades où jouent des enfants, voyez les performances étonnantes et éphémères d'athlètes pas forcément de haut niveau.

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons guère de souci avec les 97 licenciés USEP (voir à ce sujet la Charte des Jeunes de l'USEP, élaborée par des enfants de 10 ans en 1991 à Mèze) même si chaque animateur adulte, enseignant ou parent d'élève, doit toujours veiller à développer et à renforcer, notamment lors des rencontres cantonales, cet esprit sportif.

Quant à l'USEM, elle a beaucoup grandi ces dernières années et c'est tant mieux (35 licenciés cyclos, 18 licenciés korfbal en association avec l'UCOL et le Sou de Pélussin, 9 licenciés ski de fond). Mais là aussi, il est de la responsabilité des dirigeants de faire vivre cette "autre idée du sport" qui ne doit pas être qu'un slogan. C'est pourquoi il m'est arrivé certain jour, de "prendre la colère", lorsque dans l'euphorie du peloton, on avait un peu oublié de vérifier que les derniers n'étaient pas en difficulté physique ou matérielle. "Incident" très certainement mineur mais révélateur de la tendance à relâcher sa vigilance lorsque le groupe s'étoffe. Alors qu'on me pardonne le côté peut-être trop moralisateur du propos, mais je reste persuadé que c'est dans ces attitudes civiques au quotidien que s'ancre notre Laïcité française encore garante de la cohésion sociale malgré les difficultés actuelles qui génèrent tant d'exclusion.

Et bon vent à la section UFOLEP/USEP du Sou des Ecoles !

G. BOURGIER

ufolep
LOIRE



Une autre idée du Sport.

UNION FRANÇAISE DES OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE



CHARTRE DES JEUNES DE L'USEP

élaborée au cours
du Forum

“L'ESPRIT SPORTIF ET LES JEUNES”

A Mèze (34) le Vendredi 31 Mai 1991

Les Jeunes de l'USEP exigent :

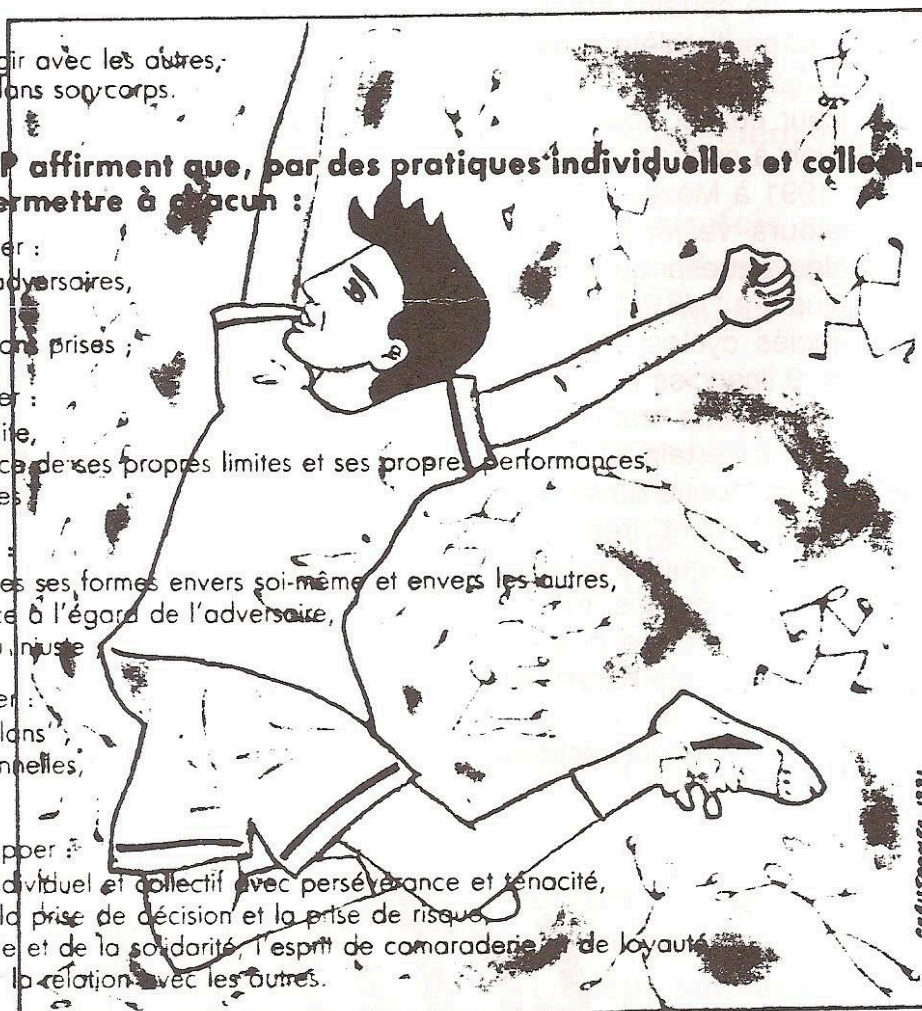
- 1 - le droit à une pratique sportive de qualité.

Les Jeunes de l'USEP affirment que, par une pratique adaptée, le sport apporte à chacun :

- 2 - le plaisir et la joie d'agir avec les autres;
- 3 - la santé, le bien-être dans son corps.

Les Jeunes de l'USEP affirment que, par des pratiques individuelles et collectives, le sport doit permettre à chacun :

- 4 - d'apprendre à respecter :
 - les partenaires, les adversaires,
 - les règles du jeu,
 - l'arbitre et les décisions prises ;
- 5 - d'apprendre à accepter :
 - la victoire et la défaite,
 - la prise de conscience de ses propres limites et ses propres performances,
 - les exploits des autres ;
- 6 - d'apprendre à refuser :
 - la tricherie sous toutes ses formes envers soi-même et envers les autres,
 - l'esprit de vengeance à l'égard de l'adversaire,
 - tout acte déloyal ou injuste ;
- 7 - d'apprendre à maîtriser :
 - les émotions, les "élans",
 - les sensations personnelles,
 - l'agressivité ;
- 8 - d'apprendre à développer :
 - le goût de l'effort individuel et collectif avec persévérance et ténacité,
 - la prise d'initiative, la prise de décision et la prise de risque,
 - le goût de l'entraide et de la solidarité, l'esprit de camaraderie et de loyauté,
 - la communication et la relation avec les autres.



Les Jeunes de l'USEP affirment qu'être sportif avec un bon esprit c'est, dans toutes les situations :

- 9 - savoir donner le meilleur de soi-même, pour l'équipe, pour l'association, pour le club ;
- 10 - savoir exprimer sa volonté dans le sport ;
- 11 - savoir se mesurer, se confronter, s'opposer aux autres, mais aussi savoir coopérer, s'entraider, se soutenir, s'encourager mutuellement.

SENTIERS EN BOUCLE

En cette fin d'année, la réalisation des sentiers en boucle sur la commune de Maclas s'achève. Deux sentiers qui, tout en débordant sur les communes voisines, restent en majeure partie sur le territoire de la commune.

◇ Le sentier n° 1 dit "Sentier des vergers"

Il traverse un grand nombre de vergers (pommès, poires pêches), est superbe pendant la floraison, et à l'automne où l'on peut admirer les beaux fruits pleins de soleil.

Ce sentier part de l'espace public (ex-pré des Soeurs), traverse le bourg par les ruelles et la grande place, jusqu'à la madone, où l'on prend le chemin à gauche, le suivre environ 300 mètres, ou l'on retrouve à droite le "chemin des ronces". Suivre ce chemin jusqu'à "Paradis" et tourner à droite derrière les usines DMC, rejoindre la route de Véranne au "Camier" traverser la route, et monter au "Buisson" par le sentier à gauche, traverser par la droite le Buisson et suivre le chemin à flanc de coteaux (vue panoramique sur les Alpes par temps clair), bifurquer à droite avant le ruisseau de Courroules, puis descendre sur la route de Maclas-Pélussin, la suivre jusqu'au croisement et prendre à gauche jusqu'au village de Salle-Croix, puis la Poullaière et la route de Maclas-Lupé, à "l'Hermitage" prendre à gauche, rejoindre le chemin de "Paraveyre" et arrivé au point de départ par la route de Lupé.

Longueur du circuit ⇒ environ 9 Km sans aucune difficulté



ROISEY

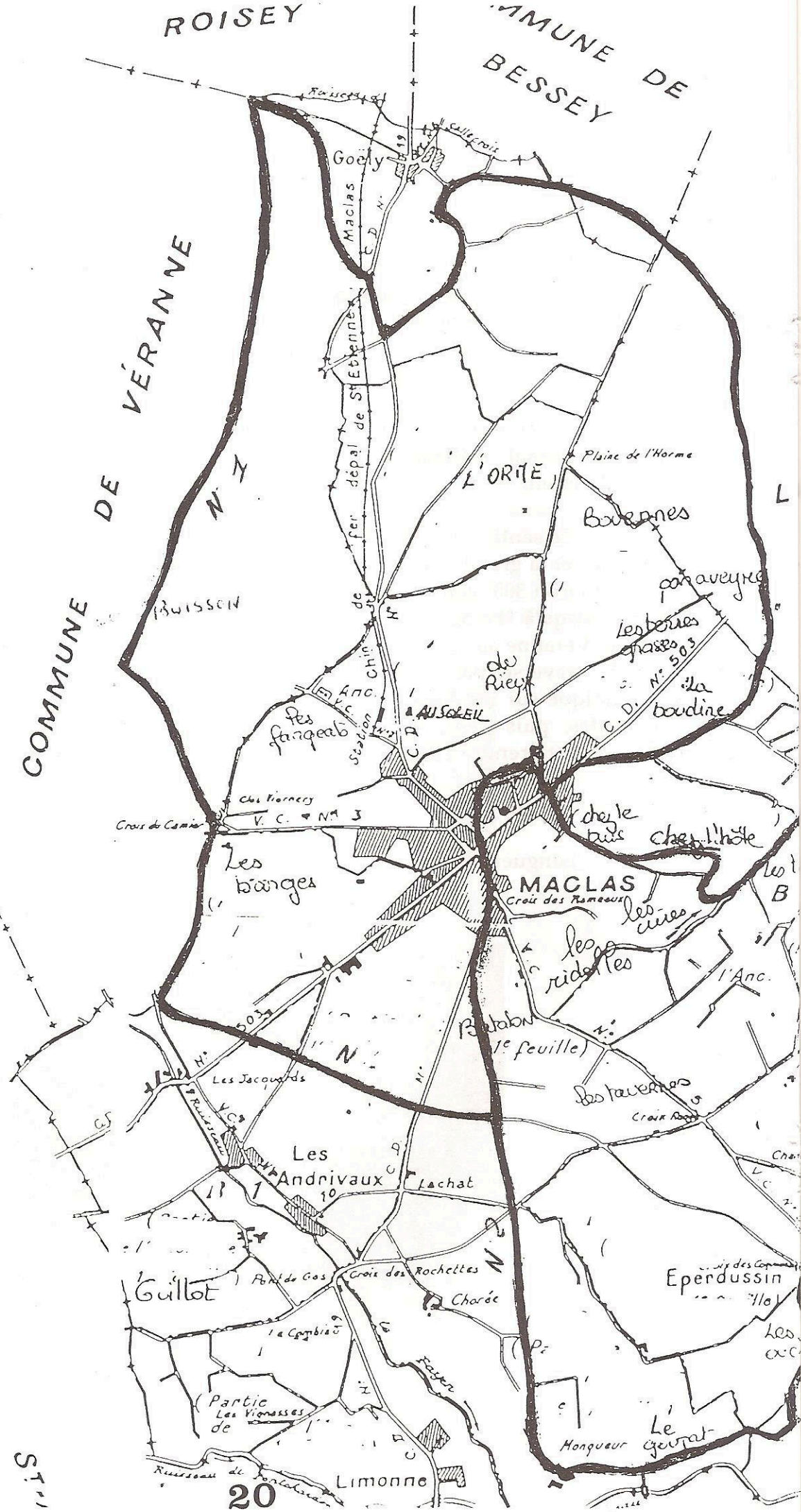
COMMUNE DE BESSEY

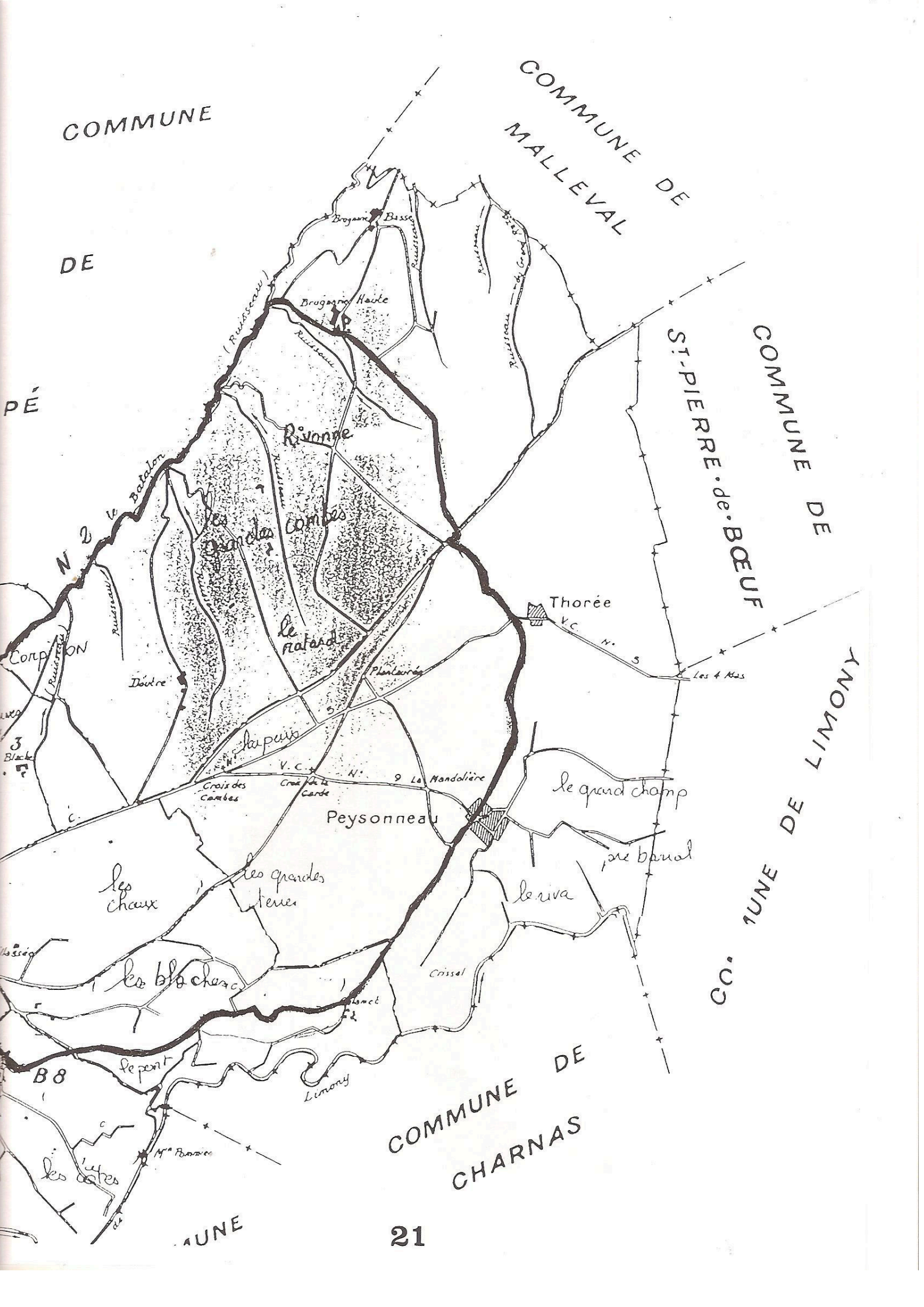
COMMUNE DE VÉRANNE

COMMUNE DE

DE

SIRY





COMMUNE

COMMUNE DE
MALLEVAL

DE

PE'

COMMUNE DE
SI-PIERRE-de-BEUF

COMMUNE DE

N. 2
le Bataillon

Rivonne

les grandes
Combes

le ratard

Thorée

V.C. N. 5

Doutre

Phélaury

Les 4 Haas

la pais

Croix des
Combes

Croix de la
Carde

N. 9
Le Mandolière

Peysonneau

le grand champ

le barail

les
chaux

les grandes
terres

le riva

COMMUNE DE
LIMONY

le blanc charac

Crissal

B. 8

le pont

Limony

COMMUNE DE
CHARNAS

COMMUNE

◇ Le sentier n° 2 dit "du Batalon"

Il part également de l'espace public. Descendre à "chez l'hôte" et rejoindre le Batalon par un sentier tracé sur l'ancienne décharge public entièrement arborée. Suivre le Batalon, sentier très fleuris au printemps, et à l'abri de tous les vents. Arrivé vers un petit pont, grimper un sentier qui rejoint la "Brunarie-Haute" et le village de Thorée. Rejoindre Peyssonneaux, puis Calamet, Eperdussin, le crêt de Monqueur, les six chemins, arrivé à l'espace public en traversant la grande place et les ruelles.

Longueur du sentier ⇒ 12 Km - une difficulté, la montée entre le Batalon et Thorée - dénivellation d'environ 300 mètres.

Ces deux sentiers sont balisés en blanc et jaune, et peuvent se parcourir soit comme indiqué ci-dessus, où en partant du côté inverse. Espérant que de nombreux Maclaires découvriront la belle nature qui entoure Maclas, souhaitons bonne promenade à tous, en rappelant tout de même, la règle d'or des marcheurs "Le respect de la nature". Les sentiers ont été conçus, préparés et balisés par la commune en collaboration avec le Parc Régional du Pilat.

Paul Roudon



MOTO-CLUB

La course du 23 juin qui n'avait pourtant qu'une dimension régionale a encore attiré une foule de spectateurs au terrain du Paradis. En effet, près de 2000 personnes avaient fait le déplacement. Les pilotes locaux ont particulièrement brillé.

- ◇ Patrick Mounier termine 2ème en catégorie nationale
- ◇ Sylvain Brun gagne en Promotion
- ◇ Patrice Corompt gagne en quad national

Bilan très positif donc pour cette journée du 23 juin à Maclas.

Le Moto Club a tenu à remercier les bénévoles pour leur aide lors de cette journée. C'est ainsi que tout ce petit monde s'est vu convier à une "matinée andouillette" le 13 octobre organisée au terrain.

Comme l'année précédente, le huit décembre 1996, nous avons participé aux festivités organisées à Véranne. L'association a proposé lors de cette soirée un stand où tout le monde peut se restaurer.

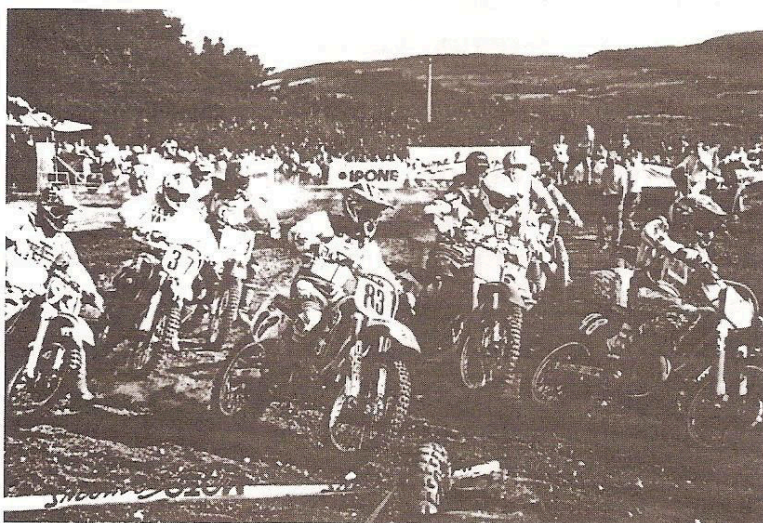
Résultats sportifs

- ◇ Patrick Mounier termine 5ème en championnat de ligue 125 national en remportant plusieurs belles victoires.
- ◇ Sylvain Brun rafle pratiquement toutes les coupes en promotion.
- ◇ Stéphane Granger est champion de ligue d'enduro National B

De bons résultats pour nos enduristes, saison en demi-teinte pour les quads

L'ASM section Moto vous souhaite de bonnes fêtes et à l'année prochaine.

Patrice Corompt



LE MARCHÉ DE MACLAS JADIS ET...

LA RIGOTTE

Dans notre région tout le monde connaît "la rigotte" qui semble être née à Condrieu commune ou cependant il y a peu de production laitière, mais jadis les femmes de mariniers et des maraîchers avaient toutes quelques chèvres qui pâturaient le long des chemins et des coteaux arides, de ce fait donnaient un lait rare mais de grande qualité dont elles tiraient un petit fromage d'où la réputation de la rigotte de Condrieu dont la production s'est étendue aux cantons de Condrieu et de Pélussin en particulier.

Qu'est exactement la rigotte : petit fromage sec de chèvre (à l'origine) mesurant suivant son degré de séchage, environ 4 cm de diamètre pour 2 à 3 cm de haut et qui était vendu généralement mi-sec. Une livre (500 grs) pour 12 fromages.

Il était fait dans des moules, les "faisselles" autrefois en terre cuite, puis en faïence, en fer blanc, en aluminium et naturellement de nos jours en plastique. Ces faisselles mesuraient intérieurement 5 cm de diamètre pour 5 cm de haut.

Ne cherchez pas la définition de la rigotte dans le Larousse ni dans la liste des appellations contrôlées. C'est bien local et tout le monde peut impunément appeler rigotte tout fromage fait seulement avec du lait de chèvre mais aussi avec du mélange et même du pur lait de vache.

Mais revenons à Maclas : Au marché du jeudi, un quart de la place face à l'hôtel Marion était libre de tout forain, et réservé à la vente de produits fermiers : Chevreaux, volailles, oeufs, beurre et surtout des rigottes.

Les fermières arrivaient assez tôt généralement amenées de toutes les communes environnantes par leurs maris avec le char à banc (voiture légère à cheval), les moins éloignées venaient souvent à pied lourdement chargées avec aux bras de grands paniers d'osier à fond plat recouverts du "torchon" linge blanc et pleins de livres de rigottes attachées avec du raphia en saucissons généralement de 12 et là elles attendaient la visite des acheteurs d'abord des particuliers pour leur

consommation mais surtout les "coquetiers" venus par le "tacot" de toute la vallée du Gier avec de grandes balles en osier.

Souvent on connaissait la marchandise mais on goûtait aussi du bout de l'ongle et on marchandait ferme, les rigottes de Maclas et environs repartaient par le tacot vers les localités urbaines où il est fort possible qu'elles s'appelaient alors "Rigotte de Condrieu".

Les pures chèvres étaient rares, généralement, du mélange chèvre-vache, mais une bonne rigotte de lait de vache, bon lait de montagne non écrémé était tout autant appréciée.

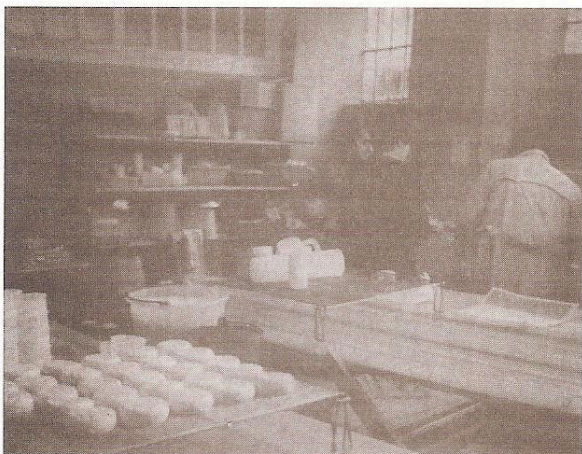
Je pourrais vous parler de la fabrication de la rigotte, de sa vente sous différentes formes : Fraîche, mi-sèche, sèche artisannée, certaines trop vieilles invendues finissaient transformées en fromage fort pour la consommation familiale, mais ce serait trop long.

Je terminerais en vous racontant une petite anecdote souvent entendue : un coquetier retrouve par le marché une des fermières qui l'approvisionnait :

- "Hé, Madame X, pourquoi est ce que vous ne m'apportez plus de ces bonnes rigottes de chèvre. Tous mes clients en réclament."

- "Hé, mon bon Monsieur, je peux plus faire des rigottes de chèvre, mon mari a vendu notre vache !"

Pour ceux qui voudraient connaître d'où vient le nom de rigotte, nous avons retrouvé dans le dictionnaire local de Dufaud pour le Haut-Vivarais (Nord d'Annonay - Rigotta (fem) petit fromage de chèvre ainsi appelé au Nord d'Annonay, Etym : Italien Ricotta - Ricotte) .



Pierre Dumas

Sapeurs-Pompiers

Quelques conseils utiles

I. Emploi du feu - Ecobuage

Sont concernés : les feux d'écobuages forestiers, les feux de débroussaillage agricole et végétaux sur pieds ou coupés.

Tableau de période d'interdiction et d'autorisation

QUI	du 1er mars au 30 avril	du 1er mai au 30 juin	du 1er juillet au 30 septembre	du 1er octobre au 28 février
Propriétaires ou Ayants droits	Interdit dans l'intérieur et jusqu'à 200 m des forêts, bois..	Autorisé avec demande obligatoire au Maire (1)	Interdit à tous y compris propriétaire ou ayants-droits de fumer à l'intérieur et jusqu'à 400 m des forêts, bois, plantations, maquis, landes ... ainsi que sur les routes, sentiers ou chemins qui les traversent ou en suivent la lisière, d'utiliser tout appareil producteur	Autorisé avec demande obligatoire au Maire (1)
Non- propriétaires	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit

(1) les propriétaires ou ayants droits doivent déposer en mairie 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération d'écobuage ou d'incinération une déclaration.

Un récépissé de cette déclaration est délivré par le Maire qui :

- ◇ conseille au demandeur de souscrire une assurance couvrant les risques encourus à cette occasion, s'il ne l'a pas déjà fait.
- ◇ Adresse un double de récépissé au SDIS 42, au corps de sapeurs-pompiers de 1er appel et à la brigade de gendarmerie ou commissariat de police.

- Nota : la surveillance des écobuages n'est pas assurée par les sapeurs-pompiers.

En période de risques exceptionnels sont interdits tous feux en plein air hors des zones spécialement aménagées.

II. Chapiteaux - tentes - structures itinérants

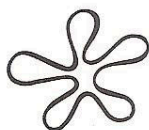
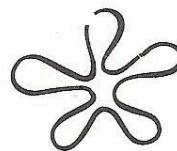
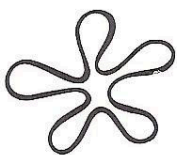
L'emploi d'un chapiteau, tente lors de manifestation, tel que bal, concert, réception doit au préalable faire l'objet d'une demande en mairie 3 mois avant la date de cette dite manifestation.

Ces structures mobiles recevant du public font partie d'une réglementation très sévère au niveau de la sécurité, au même titre que salle des fêtes, dancing, salle de cinéma etc... et doivent avant leur ouverture faire l'objet d'une visite suivi d'un avis de la commission de sécurité et autorisation du Maire.

En cette fin d'année, je voudrais émettre au nom de tous, officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs-pompiers un voeu : Pour l'année 1997, nous voyons naître enfin notre nouveau casernement, bâtiment indispensable à notre bon fonctionnement et digne d'un service public.

L'année nouvelle est bientôt là ; le Chef de corps, sous-officiers, caporaux et sapeurs-pompiers vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1997.

Le Chef de Corps
SLT Charbonnier Ch



Hier - Aujourd'hui - Demain

Nous allons probablement connaître au cours de cette saison 96/97 une nouvelle étape dans la vie de notre association musicale. Pour éclaircir cela et peut-être vous permettre de mieux comprendre notre activité actuelle, parcourons tout d'abord un bref historique.

Souvenez-vous, c'est après ses débuts en temps que société musicale que notre association maclaira a su gravir les différents échelons pour être reconnue comme une véritable harmonie dans les années 80. Cette croissance était orchestrée par Georges PERREAL, qui fut quelques années plus tard le créateur du groupe d'animation *EVOLUTION* et l'initiateur du *Big-Band*. En 1989, suite au départ de Yoyo et afin d'assurer la pérennité de notre association, il a fallu redéfinir une structure pour la formation musicale. Laurent JUTHIER, alors président de la société, a su trouver les organismes institutionnels compétents et donner ainsi naissance à *l'école de musique de GAMBADON*. Le recrutement et la coordination des professeurs ne fut pas une tâche facile, avec des moyens financiers assez limités compte tenu des investissements à réaliser. Et puis au fil du temps, *GAMBADON* s'est avéré la bonne solution pour assurer une continuité dans la formation musicale, le but étant de devenir la pépinière de *l'harmonie*.

Pendant que notre école de musique se mettait en piste, *l'harmonie* continuait son ascension sous la baguette d'Alex ROSIER. Le groupe *EVOLUTION* participait à de nombreux corsos et carnivals régionaux, nationaux et effectuait même quelques excursions à l'étranger (ou plutôt en Europe). Quant au *Big-Band*, il connut des hauts et des bas, mais parvint tout de même à assurer des prestations importantes et appréciées.

Ces quelques lignes suffisent pour imaginer le nombre de dates que doivent réserver les musiciens pour participer aux différentes manifestations et pour assurer le fonctionnement de l'école de musique... Plus que jamais **ORGANISATION** et **COORDINATION** sont les maîtres mots de notre activité. C'est la raison pour laquelle nous avons dû nous restructurer. Cependant le sujet n'étant pas de vous exposer notre cuisine interne, nous allons vous décrire succinctement notre nouvelle organisation.

Aujourd'hui, ce que l'on appelle **Société Musicale de Maclas** c'est :

L'Harmonie (45 musiciens),

L'école de Musique de GAMBADON (106 élèves),

EVOLUTION (44 musiciens),

Le Big-Band (12 musiciens).

Ces quatre entités sont pilotées par une organisation commune, définie après une réflexion autour des tâches essentielles et nécessaires pour l'avenir de notre société. Elle se compose de 5 équipes de travail représentées au sein d'un Conseil d'Administration qui intègre également des représentants de nos municipalités associées, des parents d'élèves et des professeurs. Ce C.A. est coordonné par un président et un vice-président élus par l'ensemble des sociétaires. Et ainsi ce n'est pas moins de 42 personnes qui sont impliquées dans l'organisation de notre association musicale «new look».

Nos principaux objectifs pour la saison en cours et pour l'avenir sont :

L'Harmonie :

- la bonne intégration de notre nouveau Directeur d'origine Ukrainienne. Grigori PENTELEÏTCHOUK devrait nous aider, pour découvrir de nouveaux horizons musicaux et pour valoriser d'avantage notre orchestre,
- la bonne intégration de jeunes musiciens qui ont réussi leur examen d'entrée. Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Laure BLANC, Mathieu CHATAGNON, Aurélie DUMAS, Yvan FIASSON, Vincent FRAYSSE, Damien MALLECOUR, Séverine RONDET, Guillaume, Jean-Marie et Julien TRANCHANT, Sébastien VERNAY,
- les prestations 96/97 : 3 à 4 concerts, un concours d'harmonie début juin.

L'école de Musique de GAMBADON :

- les mêmes professeurs pour la troisième saison consécutive, cela devrait permettre à l'équipe de formation musicale de finaliser notre programme d'enseignement qui est déjà structuré et validé par des examens de fin d'année,
- poursuivre et faire évoluer notre collaboration avec l'ADDIM Loire et nos municipalités associées, pour que tous soient convaincus des résultats de leur contribution au fonctionnement de notre société.

EVOLUTION :

- le renouvellement partiel du répertoire et la mise en place de nouvelles chorégraphies sont deux actions importantes à réaliser cette saison,
- les retours de nos actions promotionnelles devraient nous permettre dans les années à venir, de représenter notre région dans des contrées plus lointaines et peut-être pour d'autres types de manifestations...

Le Big-Band :

- il est urgent et important de pouvoir compléter cette structure du point de vue instrumental,
- dans notre activité, un des objectifs de ce style de formation est de permettre aux musiciens d'élargir leurs connaissances musicales. Pour les plus jeunes, c'est l'opportunité d'assumer seul une partition, de prendre rapidement confiance en soi.

Voilà de quoi s'occuper et se motiver pour l'avenir !

Nous ne pouvons pas terminer ce tour d'horizon sans remercier tout particulièrement la municipalité de Maclas, qui une nouvelle fois a su apporter sa pierre à l'édifice en finançant l'aménagement de salles de cours sur l'aile de la Maison des associations.

En espérant ne pas avoir été trop long, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 1997.

Jean-Michel VALLOT

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Après l'inévitable sommeil dû aux grandes vacances, notre club reprit son activité le mardi 3 septembre où chacun se retrouve pour jouer à la belote, à tout autres jeux ou simplement pour discuter entre amis.

Il y a eu début octobre un voyage de trois jours en Sologne organisé par l'entente des retraités du pélussinois. Plusieurs membres de notre club y participèrent.

Le grand événement de cet automne fut la séance du 25 octobre à la salle polyvalente de Saint Pierre de Boeuf. Organisée par cette même entente et regroupant tous les clubs du canton, elle connut un plein succès.

Le folklore tyrolien fut magnifiquement présenté par la troupe de Alpbach, village de la région d'Innsbruck. Le public apprécia l'orchestre, les chants et surtout les danses très typiques (danses des pâquerettes, des mineurs, des bûcherons...).

Le public participa à la fête souvent d'une façon inattendue en dégustant des crêpes faites sur la scène...! et surtout en dansant avec les garçons et filles de la troupe. Une soirée très réussie qui mérite d'être suivie par d'autres.



Le groupe folklorique tyrolien d'Alpbach

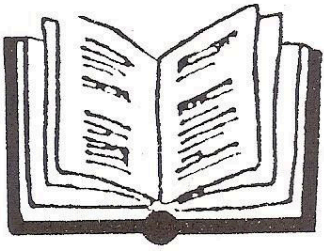
Le 10 novembre, ce fut le concours annuel de belote. Par un temps maussade et malgré la concurrence de la fête de la pomme de Pélussin, soixante doublettes s'affrontèrent dans la bonne humeur.

Le 19 novembre, nous avons organisé le repas d'automne au restaurant du vieux tissage à Chavanay.

Malheureusement, nous avons eu à déplorer en Août le décès de Madame Chardon, une amie très fidèle de notre club.

A tous, nous souhaitons une bonne fin d'année.

Le Bureau



BIBLIOTHEQUE

Après bien des aléas dus à la réfection des locaux, la bibliothèque a rouvert ses portes au mois d'Août.

Quelques petits rappels pour les nouvelles ou nouveaux venus à Maclas

Le prêt des livres est gratuit ; il couvre une période de 15 jours, quatre ouvrages maximum peuvent être empruntés à chaque permanence.

Ces permanences ont lieu :

- ◇ Le Samedi de 10 h à 12 h
- ◇ Le Mardi (depuis le 12 novembre) de 15h à 17h
- ◇ Le Mercredi de 17h45 à 19h.

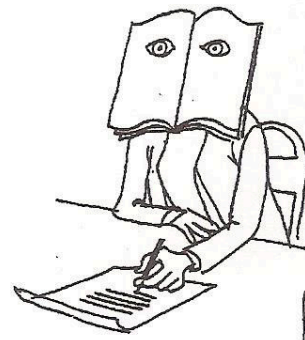
Cette année de nouveau, une vingtaine d'ouvrages pourront être acquis, grâce à la subvention allouée gracieusement par la municipalité.

L'équipe de la bibliothèque est formée de "charmante" jeunes et moins jeunes femmes toutes bénévoles.

Et au fil du temps, cet endroit ne devient plus seulement un lieu de prêt de livres, mais aussi un petit coin d'amitié où petites et grandes personnes ont plaisir à se et nous retrouver.

C'est pourquoi, nous remercions à notre tour tous nos lecteurs pour leur présence et la confiance qu'ils nous témoignent dans le choix de leurs livres.

Madeleine, Zélie, Marie-Thérèse et Geneviève.



A BICYCLETTE



Crée sur l'initiative de quelques copines et copains, ce petit club qui ne comptait qu'une dizaine de participants au début, on recense maintenant une trentaine. Tous affiliés à la Fédération UFOLEP Loire, la prise d'une licence est obligatoire pour les adhérents au club.

Nous avons pu depuis quelques années nous fournir en maillots et cuissards, grâce à la générosité d'entrepreneurs et commerçants de Maclas qui ont bien voulu nous sponsoriser, nous manifester leur sympathie par des dons en lots ou coupes lors de notre Rallye de la Pomme.

Cette manifestation fête son troisième anniversaire avec succès et nous remercions au passage en la personne de son président, le groupement des arboriculteurs de l'Aucize qui nous prête gracieusement son local et nous fournit en pommes pour nos ravitaillements.

Quand les conditions climatiques ne le permettent pas, les plus frileux se reportent sur le V.T.T, la marche et la piscine pour les dames.

Quelques points forts de notre année vélo ⇒ La Reventine, L'Ardéchoise, La Marmotte...

Et le plus important, notre repas qui nous donne l'occasion de "liquider" en toute convivialité de bonnes bouteilles de vins gagnées lors de rallyes voisins.

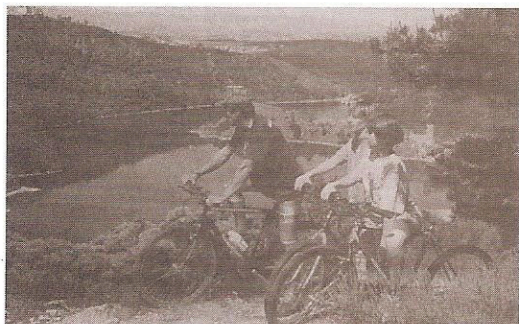
Si quelques "fous" de vélos souhaitent se renseigner, quelques numéros utiles :

Mr J.P Verney ⇒ 04.74.87.34.02

Mr Michel Freycenon ⇒ 04.74.87.43.19

Mr Patrick Chartier ⇒ 04.74.87.17.15

Bonne année à Tous



FOOTBALL CLUB

Chez les jeunes

La saison 96-97 est répartie sur des chapeaux de roues puisque 5 équipes sont engagées :

- Les débutants (25 au total) que Roland, Véronique et Brigitte encadrent le Mercredi après midi. Ils participent également à de nombreux plateaux les samedis.
- Une équipe poussin encadrée par Jean Marc et Brigitte les samedis. Ils nous font un très bon début de championnat en promotion d'excellence.
- Deux équipes de benjamins avec Philippe, Christophe, Nicolas et David qui en assurent l'entraînement du mercredi ainsi que l'encadrement en compétition.
- L'équipe des moins de 13 ans avec Pierre et Gilbert ont un effectif suffisant pour assurer leur championnat en première division.
- L'équipe des moins de 15 ans, malgré une entente avec Pélussin et Vérin, souffrent d'un manque d'effectif. Toutefois elle assure son championnat sous la direction d'Eric et de Thierry.

Cette année encore nous avons la chance de voir que de nombreux seniors s'occupent des plus jeunes et tant mieux pour l'avenir du club!

Un seul regret concernant les équipes jeunes : Nous n'avons pas été en mesure de former une équipe de moins de 17 ans par manque d'effectif.

Chez les moins jeunes

La saison 96-97 a très bien débuté : Quelques modifications chez les seniors avec la venue de nouveaux joueurs et nouvel encadrement.

En effet, nous avons eu le plaisir de voir venir une dizaine de nouveaux seniors quant à l'encadrement il est maintenant assuré par deux joueurs Hervé et Patrick. Ils ont pris en charge l'entraînement ainsi que la conduite des matches. Bravo pour cette excellente initiative! Parmi les premiers résultats de l'année, on peut noter :

- Victoire au tournoi de Saint Romain de Surieu
- Trois tours passés en coupe de France

On notera le bon comportement des jeunes dans cette équipe.

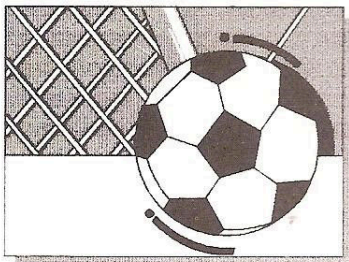
Quant aux vétérans fidèles à leur réputation, ils ont rechaussé les crampons pour une nouvelle saison.

animations 96-97

Les membres du bureaux se réunissent une fois par mois pour assurer la bonne marche du club et fixe les objectifs à suivre.

Celle année encore beaucoup d'animations sont prévues :

- les calendriers avec les photos de toutes les équipes qui vous seront proposés par les joueurs ou les responsables du club.
- La soirée bal 1900 début décembre ou l'ambiance sera musette.
- Le tournoi des jeunes aura lieu le 20 avril avec 40 équipes
- Le tournoi international des moins de quinze ans qui aura lieu les 14 et 15 Juin.



Donc pas de répit pour les bénévoles qui s'investissent dans ce club et c'est tant mieux pour nos jeunes!

Je termine donc en vous souhaitant à toutes et à tous une bonne année sportive!

JOEL MATHEVET
Président.

HANDBALL CLUB DU PILAT



La saison 96-97 a débuté fin août chez les handballeurs et cette année le club se réjouit de voir le nombre de ses licenciés augmenter légèrement pour atteindre une soixantaine de joueurs et surtout la création d'une seconde équipe de jeunes .

Quatre équipes sont donc engagées cette année :

- * Séniors hommes évoluant en Honneur du Lyonnais composée de 17 joueurs
- * Séniors filles évoluant en Départemental composée de 19 joueuses
- * Cadets garçons évoluant en Départemental composée de 11 joueurs
- * Minimes filles évoluant en Départemental composée de 9 joueuses

Tout ce petit monde s'entraîne chaque semaine au gymnase de la Barge à Pélussin suivant les horaires ci-dessous :

le mercredi de 20h à 21h45 pour les séniors filles ,

le jeudi de 18h15 à 19h45 pour les minimes filles , de 18h45 à 20h pour les cadets garçons et de 20h à 21h45 pour les séniors hommes .

En plus de la saison de championnat , ces équipes participent à la coupe de la Loire et à des rencontres amicales multi-sports contre différentes associations locales.

Composition du bureau :

Le bureau a été reconduit dans sa majorité lors de l'assemblée générale , clôturant la saison 95-96 . Il se compose de la façon suivante :

- * Président : M. R. GRENOUILLER
- * Vice Président : M. J.C. CHIRAT
- * Secrétaires : MM. P. GUERRY et L. BALLY
- * Trésoriers : Mlle J. BARRALON et M. B. BLANC
- * Resp. matériel : Mlle N. CHORON
- * Resp. du local : M. C. CHENE



* Corresp. presse : Mme P. VIALLON

* Resp. arbitrage : M. R. BATAILLE

* Resp. technique : M. J.P. GAUCHER

et enfin MM. A. MARTINEZ , D. CELLE , P. REPELLIN , C. PEILLON .

Animations

Le HBCP reconduit ses différentes manifestations extra-sportives avec :

- * la journée boudin lors de la fête de la pomme à Pélussin le 11 novembre ,
- * le stand "marrons et vin chaud" pour la soirée du 8 décembre à Pélussin ,
- * le repas dansant le 12 avril (date à confirmer) à Maclas ,
- * le tournoi en juin à Maclas (date non arrêtée) .

Mais surtout les handballeurs auront le plaisir de recevoir leurs homologues de Viborg (Danemark) pour Pâques . Nul doute qu'ils auront à coeur de leur réserver le meilleur accueil possible en remerciement du séjour passé en terres danoises en avril dernier .

Carnet rose et blanc :

Le foyer de Babeth et de Pascal Repellin a eu la joie d'accueillir Marine née le 22/07/96 .

Pour leur part Christian et Elizabeth ont régularisé leur situation en se présentant devant M le Maire le 10/08/96 .

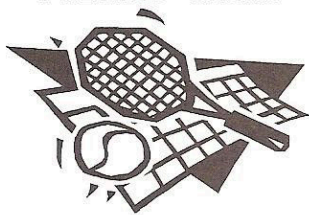
Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces deux familles .

Le HBCP vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année .



Pour le HBCP
Patricia Viallon

Tennis Club



de Maclas

Court...s avec un " ace "

La saison tennistique 96 se termine, 2 chiffres à retenir cette année :
80 adhérents soit une progression régulière depuis ces 3 dernières années,
2 le nombre de courts désormais à Maclas.

Le Tennis Club de Maclas ne peut qu'être satisfait pour cette nouvelle saison qui arrive.

Un petit bilan du 2ème semestre écoulé, avant de parler de l'avenir :

Le 22 juin, 26 joueurs ont passé avec succès le « test de balle » .

Les résultats sont les suivants :

Balle jaune : Jérémy BERT, Denis BERTRAND, Anne-Flore BLANC,
Marie CHATAGNON, Anaïs GAUCHER, Mathieu GAY,
Stéphanie PAYANT, Morgane TILLET, Rudy VALOUR.

Balle verte : Olivia BESSE, Jean-Baptiste BLANC, Damien CHAUVET,
Elise DUMAS, Virginie FAYARD, Julien FRANCOIS,
Estelle GAMET, Francis GAUCHER, Sonia GAY,
Gwenaëlle JOLY, Yoan MOUNIER, Céline ROUDON,
Mathieu TRANCHAND.

Balle rouge : Cyril FIASSON, Mathieu JOLY, Stéphane LAURENT,
Sébastien PAYANT.

Cet été, notre tournoi interne (simple Messieurs) a été remporté par Daniel BERT en finale face à Laurent Freyconon.

A la rentrée des classes, une initiation au « mini tennis » était proposé, par la Ligue de Tennis de la Loire, aux scolaires des écoles primaires de Maclas.

Les élèves de CP et CE1 de l'école privée ont pu ainsi participer à cette première demi-journée d'animation.

Une équipe du TCM était inscrite au championnat de la Loire des 35/44 ans, dans la poule des clubs de St Chamond, St Joseph, St Pierre de Boeuf, et Chavanay. Bonne participation de chacun dans ce tournoi où l'ambiance reste toujours conviviale.

Pour la saison à venir :

L'école de Tennis reprend avec 32 jeunes joueurs inscrits, autour du moniteur Alexandre NIMAL.

Les cours auront lieu les mardis de 17h à 19h et les samedis de 16h30 à 18h30.

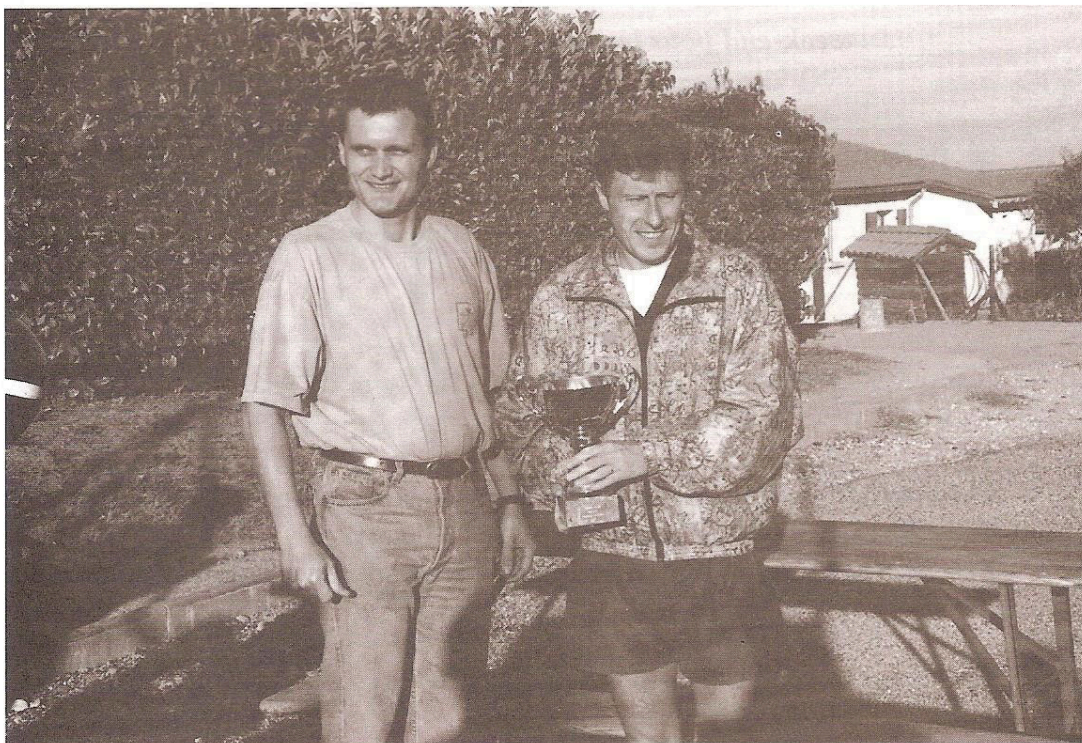
Un stage de tennis sera également proposé aux jeunes dès 5 ans pendant les vacances de Pâques 97.

Un autre stage sera assuré pour les dames, la date de cette semaine de cours reste à définir.

Deux équipes masculines seront inscrites au championnat de la Loire en Mai prochain.

Toute l'équipe du TCM vous présente ses meilleurs voeux.

Le Bureau



SKI CLUB DE MACLAS

L'hiver approche, la Ski-Club prépare sa saison 1996-1997.

Tout d'abord, nous vous présentons le nouveau bureau.

Président	⇒	Bruno Royet
Vice-Président	⇒	Marc Béraud
Secrétaire	⇒	Josée Robert, Yvan Chatagnier
Trésorière	⇒	Marie Dervieux , Sylvie Mounier
Membres	⇒	Franck Carrer, Frédéric Dervieux, Pascal Cluzel, Catherine Dervieux (Véranne)

Bilan de la saison 1995-1996

Sortie du 7 janvier 1996 à Chamrousse

Ils étaient 47 présents pour cette première sortie. Il y avait très peu de neige, il a fallu chercher les montagnes les plus enneigées. Les animateurs ont choisi Chamrousse.

week-end pour les jeunes à Val Cenis le 3 et 4 février 1996

66 personnes se sont inscrites pour ce week-end ; ce qui a obligé les organisateurs à prendre pour le transport un car et un mini-bus, et sur place à trouver quelques lits supplémentaires. Beaucoup de travail et de stress pour que tout se déroule bien. Bravo et Merci à Sylvie.

Camp de ski du 25 février au 2 mars 1996

Cette année, 46 enfants et adolescents se sont rassemblés autour de l'équipe d'animation du Ski-Club pour 7 jours de glisse à Villards de Lans.

Les groupes préparés sur place Dimanche soir se composaient de :

10 débutants
6 préparations 1ère étoile
8 préparations 2ème étoile
10 préparations 3ème étoile
9 pour la pratique du surf
3 skieurs confirmés

Tous ces enfants et adolescents ont passés en fin de semaine brillamment leurs tests à l'école de Ski Français. Signalons que ce camp de ski, nous pourrions l'appeler aussi Stage ou Initiation au ski alpin et surf. Car nous confions ce groupe 2 heures par jour aux moniteurs de l'école de ski pour la pratique des différentes disciplines de glisse sur neige.

Durant le séjour, un film a été réalisé par Frédéric et Marc et a été présenté à l'Assemblée Générale.

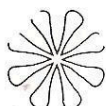
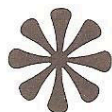
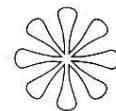
Pour les sorties d'une journée et des week-ends, Marc Béraud fait participer des jeunes appartenant au CE de l'entreprise FINORGA, ce qui nous a permis cette année d'afficher complet à chaque départ. Nous renouveleront l'expérience en 1997.

Saison 1996-1997

L'Assemblée Générale a eut lieu le Samedi 23 novembre 1996.
Camps de Ski - du 23 février au 1er mars 1997
2 Week-End - 1er et 2 février - 29 et 30 mars 1997

Bonne saison à tous.

L'équipe d'animation



LE VILLAGE DE VACANCES « L.V.T. LE PILAT »

Au cours de cette année 1995- 1996, le Village de Vacances L.V.T. « Le Pilat » a accueilli

- des classes de découverte
- retraités
- groupes
- individuels
- séminaires
- familles...

Une quarantaine de classes sont venues passer une semaine dans le PILAT, venant essentiellement de la Région Parisienne (séjours mis en place par CAP MONDE, société chargée d'organiser des séjours classes dans toute la France)

Les thèmes abordés étaient le plus souvent :

- Découverte de l'Environnement
- Découverte du Patrimoine
- Arts plastiques
- Théâtre
- Musique

Les groupes accueillis étaient de deux sortes :

- Les sportifs (kayakistes, randonneurs, VTTistes,...), regroupements familiaux, clubs locaux...
- Les séminaires et Comités d'Entreprises : Caisse d'Epargne, Rhône Poulenc, Ecoles d'Ingénieurs, E.D.F.

Durant l'été, les familles sont venues surtout de la région du Nord. Une *animation adultes*, un *club ado-enfants*, et une *nurserie* étaient proposés aux vacanciers.

En collaboration avec l'Association Familiale Rurale, le Village de Vacances a préparé les repas du Centre Aéré de MACLAS et fait profiter de la piscine durant le mois de Juillet.

En partenariat avec la municipalité de MACLAS, LUPE, ST APPOLINARD, et ROISEY, L.V.T. « Le Pilat » a préparé environ 90 repas par jour pour les cantines.

Durant l'hiver, la Maison Familiale a accueilli des retraités en séjour long (4 mois) mais il semble que cette activité soit en déclin cette année.

Le Village de Vacances L.V.T. « Le Pilat » gère la Maison Familiale du BUISSON à Véranne, le Centre d'accueil « La Porte Ouverte » à ROISEY, le gîte collectif « La Besseyrotte » et les chalets de BESSEY. Il est dirigé par Leïdi MIGNIEN et emploie 10 personnes permanentes, correspondant à 8 temps pleins.

L'objectif du Village de Vacances est de travailler en étroite collaboration avec les habitants du PILAT (chèvrerie, miellerie, ferme, centre équestre, ateliers de tissage, caves à vin, confiseries, artisans, etc...) et en partenariat avec des organismes tels que le Parc du Pilat, Visage de notre Pilat et ses conteurs, l'Association Culturelle du Pilat, les guides du Pilat, le Conseil Général.

Chaque année de nouveaux produits sont créés :

- Les *classe itinérantes* avec les autres structures d'hébergement collectif du Pilat.
- Les *séminaires d'Entreprises* (Provisseurs, Ingénieurs, Cadres et Agents de Maîtrise)

